

DISCOURS DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT,

A LA CHAMBRE DES PAIRS,

Séance du 11 juin.

SUITE ET FIN.

Quant aux Jésuites, il ne résulte pour eux rien de nouveau. Leur procès, comme je le disais, est fait et jugé depuis longtemps. Partout où l'Eglise a été persécutée, partout où elle a été attaquée, honnie, les Jésuites l'ont été aussi, ainsi, dans les pays protestants, après la réforme, en Russie aujourd'hui, dans la France du dix-huitième siècle et dans la France actuelle, puisque vous voulez qu'il en soit ainsi.

Partout, au contraire, où l'Eglise a été libre, protégée, honorée, les Jésuites ont été admis, honorés et approuvés. Je défie qu'on me cite un seul pays où il n'en ait pas été ainsi, et je citerai, parmi les pays actuels, la Hollande, l'Amérique, la Belgique et l'Angleterre. Il n'y a pas un seul pays libre où ils ne soient admis et honorés au même degré que l'Eglise. Car dans cette Angleterre même, notre voisine, que nous imitons si peu, j'ai vu une adresse reconverte de plus de quatre mille signatures des habitants de l'île de Malte qui remerciaient le gouvernement protestant de leur avoir donné un collège de Jésuites.

Et puisque j'ai parlé des pays étrangers, permettez-moi de relever le contraste étrange entre nous et l'Angleterre, sur une question tout-à-fait analogue, où il s'agit de la prospérité et de la liberté de l'Eglise catholique. Que voyons-nous dans ce pays voisin? Nous voyons ce grand gouvernement lutter courageusement non pas seulement contre les passions de ses ennemis, mais contre les passions de ses amis, contre les passions de la majorité, contre les préjugés du parti qu'il représente au pouvoir, et lutter contre eux. Pourquoi? Non pour l'intérêt de sa propre religion, mais dans l'intérêt de la justice, de la liberté religieuse, dans l'intérêt de l'égalité religieuse. Ecoutez le noble langage qu'a pu tenir le premier ministre d'un pays voisin :

« Personne n'est plus fier que moi d'avoir la confiance d'un grand parti politique; mais je ne saurais reconnaître qu'un ministère soit tenu, vis-à-vis du parti qui l'a élevé au pouvoir, de sacrifier ses convictions personnelles aux exigences de ce parti. Quant à moi, je puis le dire, je regarderai comme le jour le plus heureux de ma vie celui où il me sera permis d'agir comme membre indépendant du Parlement, car je préfère cette indépendance à la conservation du pouvoir à des conditions viles. »

Et qu'aurait-il dit s'il lui avait fallu garder le pouvoir à la condition plus que servile d'accepter des mains de ses adversaires les plus acharnés, la nécessité de poursuivre, de persécuter ceux qui ne sont pas de sa religion? Là encore on voit les anglicans les plus fervens, tels que lord John Manners, M. Mulnes, M. Smyth, protéger et défendre la cause des catholiques. Là est un homme que je suis fier d'appeler mon ami, M. Gladstone, ancien ministre du commerce, et qui se vante, dans la séance du 11 avril, « d'avoir fait à la religion catholique des conditions plus larges et plus libérales qu'elle n'en possède en France ou dans tout autre pays, et à l'abri de toutes ces restrictions qui enchaînent (c'est son expression) l'action de l'Eglise parmi les Français. »

Ainsi, voilà la France, autrefois la nation catholique par excellence, qui est citée à la barre du parlement anglais comme un pays où il y a plus de restrictions à cette religion qu'en Angleterre; c'est la parfaite vérité!

Mais quelle est la récompense d'une pareille conduite de la part du pouvoir anglais? la voici: Des majorités triomphantes, des majorités de 150 voix, et non pas une majorité de 5 voix, comme un vote avant-hier, de 10, de 15 voix, selon votre habitude; et des majorités où il entraîne la plupart de ses adversaires naturels; et à l'aide desquels il domine les passions, les préjugés de son pays; et de là cette force morale qui lui permet de dire avec le plus légitime orgueil qu'il ne craint plus ses rivaux, qu'il ne craint aucune complication, ni de l'Angleterre, ni de la France, parce qu'après ces grands actes de justice et de liberté, la reine d'Angleterre sait qu'elle règne sur un peuple uni.

Voilà, Messieurs, le spectacle que nous présente un pays voisin.

Quel est le spectacle que nous avons ici? Voyons-nous ici un ministère qui, sur la question religieuse, ou sur toutes les autres, domine la majorité, qui la crée, qui la conduit? Non, nous avons un ministère qui se traîne à la remorque, non pas de sa majorité, mais de toutes les majorités quelconques, un ministère qui ne cède pas seulement aux passions de son parti; ce-la se voit quelquefois, on y est forcé; mais qui cède aux passions de ses rivaux, de ses ennemis, de ses héritiers naturels.

Dans toutes les questions il a la même politique; faire non pas sa volonté, mais celle de ses adversaires ou de ses maîtres. Je ne parlerai pas du droit de visite, je rappellerai seulement qu'après avoir déclaré qu'une négociation ne pouvait conduire qu'à une faiblesse ou à une folie, il l'a cependant entamée, et qu'il vient vous apporter maintenant un tel et bon traité, fondé sur la non-ratification des traités qu'il avait voulu faire passer d'abord pour excellents, et impossibles de remplacer.

Mais voyez quelle a été sa conduite au sujet des graines oléagineuses, qui sont devenues un moment des graines politiques (bruit); vous savez comment, revenant sur son premier avis, quand il a vu que la majorité avait une opinion contraire à la sienne, il s'est chargé de démentir lui-même dans cette enceinte qu'il n'avait pas eu le sens commun en soutenant d'abord ce qui n'était pas conforme au vœu de sa majorité.

Eh bien! sur la question religieuse il en a été de même. Il sait très bien que les Jésuites ne sont pas des factieux, des ennemis des lois, qu'ils ne sont pas dans l'Eglise un brandon de discorde; mais il les expulsera, il les poursuivra, parce que la majorité, qu'il ne sait pas conduire, le veut, parce que la volonté de sa majorité est sa seule loi; qu'il s'agisse de séance ou de Jésuites, sa politique est toujours la même. Il a une réponse toute prête à toutes les inventions de ses adversaires, sachant bien, leur dit-il, que nous avons un moyen assuré de n'être pas battus par vous, c'est de vous battre vous-même.

Ah! vous croyez que vous réussirez en proposant contre nous des votes hostiles et embarrassants? Pas du tout car nous les voterons nous-mêmes; vous croyez que nous serons vos victimes? Pas le moins du monde! nous ne serons que vos obligés. (On rit.)

Telle est, Messieurs, la conduite de notre gouvernement, et je dis que le soleil en plein midi ne diffère pas plus de la nuit qu'une telle conduite ne diffère de celle du gouvernement anglais, et que les résultats qu'on peut en attendre, le crédit, l'honneur, la considération des deux gouvernements présentent la même différence. Et cependant, il y a un contraste encore plus affligeant et plus frappant, c'est celui de la conduite des deux oppositions dans les deux pays.

En Angleterre, vous voyez une puissante opposition qui a été longtemps au pouvoir, et qui souffre que le ministère qui l'a remplacée use de tous ses principes, applique toutes ses théories, et lui dérobe en même temps la gloire, l'honneur de les appliquer, et récolte en un mot la moisson qu'elle a semée.

Or, que fait cette opposition? Loin de faire la guerre au ministère et d'essayer de lui ravir le pouvoir, elle se joint à lui, elle prête son concours, elle le comble de ses félicitations. Elle use de tous les moyens pour l'entretenir, le pousser dans la bonne voie de la justice et de la liberté due aux catholiques. Et cependant cette opposition ne compte pas dix membres catholiques dans son sein! Et pendant ce temps-là, en France, une opposition soi-disant patriotique, philosophique, et qui fait consister son patriotisme et sa philosophie à imposer au ministère, malgré lui, je lui rends cette justice (rumeur), une théorie odieuse d'arbitraire, de proscription, de persécution et de confiscation, contre qui? non pas contre des étrangers, mais contre des concitoyens.

Oui, pendant que l'opposition d'Angleterre est là pour défendre la cause des Irlandais, qui sont pour les Anglais presque des étrangers, l'opposition française invoque à grands cris des mesures de rigueur, de proscription contre d'autres Français, leurs concitoyens et leurs frères, parce que ces Français ont eu le mérite de se nommer, de s'habiller, de se conduire autrement qu'il ne convient à l'opposition.

Eh bien! je ne pense pas qu'on m'accuse d'être ministériel, d'après ce que je viens de dire du Ministère. (Non! non!) Mais, je le déclare, j'aimerais mieux être ministériel, ce qu'il y a de plus plat en fait de ministérialisme (rires), que de compter à un titre quelconque dans une opposition qui donne un démenti à tout son pays, qui remonte le pays, les ages, et fouille les entrailles du passé pour y puiser la proscription et la servitude, et pour l'imposer à ses concitoyens. (Marques d'assentiment.)

Du reste, si nous ne voulons pas imiter l'Angleterre, il y a un pays, un pouvoir dans le monde que nous ne nous faisons pas faute d'imiter, et ce pays c'est la Russie; c'est le gouvernement de S. M. l'autocrate de toutes les Russies, c'est la réforme russe dans le Caucase, c'est-à-dire au milieu des barbares circassiens, dans un pays dont elle n'a pas encore achevé la conquête.